

## Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

---

**Expéditeur :** Chan, Marco (IC)  
**Envoyé le** 24 mars 2020 à 9 h 26  
**Destinataire :** Gordon2, Travis (HC/SC)  
**Cc :** Murdock, Kelly (SPAC/PSPC); Caira, Celine (IC)  
**Objet :** Éclaircissements concernant l'approbation de solution hydroalcoolique / de désinfectant pour les mains

Bonjour Tavis,

J'ai une question rapide à te poser sur les solutions hydroalcooliques et les désinfectants pour les mains. Nous recevons beaucoup de questions et j'aimerais y donner les bons renseignements afin de réduire le dédoublement des opérations et les questions.

Si j'ai bien compris ce guide, les entreprises qui cherchent à vendre des solutions hydroalcooliques (produits de santé naturels ou médicaments en vente libre) et des désinfectants pour les mains (médicaments en vente libre) doivent obtenir l'approbation de Santé Canada pour le produit et une licence d'établissement pour les médicaments (LEPP) ou une licence d'établissement (LE).

Par conséquent, ils doivent communiquer avec [hc.covid19healthproducts-produitsdesante.sc@canada.ca](mailto:hc.covid19healthproducts-produitsdesante.sc@canada.ca) pour comprendre ou entamer le processus?

Deux autres précisions :

- Cette première étape est-elle différente de celle dont doivent suivre les entreprises qui cherchent à produire pour les consommateurs (désinfectants pour les mains qui peuvent être des produits de santé naturels ou des médicaments vendus sans ordonnance) et ceux à usage institutionnel (p. ex., hôpitaux, médicaments vendus sans ordonnance)? J'ai l'impression que le processus d'approbation sera légèrement différent — il faudra vérifier davantage si nous devrions les renvoyer au même courriel ou à la même personne-ressource pour comprendre ou commencer.
- Cette étape initiale ou ces exigences d'approbation sont-elles différentes pour les entreprises qui donnent (gratuitement / ne vendent pas) des désinfectants pour les mains? (p. ex., de nombreux distillateurs aimeraient donner du désinfectant, comme cet exemple torontois bien connu)

Comme je l'ai mentionné, les fabricants de produits chimiques industriels, Spiritueux Canada et les petits producteurs s'intéressent beaucoup à cette question. Je veux simplement m'assurer de fournir la bonne information dès le départ et nous épargner du travail en cours de route. Je sais qu'il y a des pénuries d'ingrédients et de bouteilles, et que nous ne voudrions probablement pas acheter tous les produits qui nous sont offerts, alors nous serions heureux de discuter de ces points également.

À bientôt,  
Marco

Marco Chan

Conseiller en politiques  
Cabinet du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie  
[marco.chan@canada.ca](mailto:marco.chan@canada.ca) / Tél. : 819-744-0194 / ATS : 1-866-694-8389

Policy Advisor  
Office of the Minister of Innovation, Science and Industry  
[marco.chan@canada.ca](mailto:marco.chan@canada.ca) / Tel: 819-744-0194 / TTY: 1-866-694-8389